



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par le Public Health Institute, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social¹

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

¹ La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Le Public Health Institute, qui a participé à la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes à Beijing en 1995, se félicite particulièrement de l'occasion qui lui est offerte de cerner les liens entre la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. L'égalité des sexes est une question qui relève des droits de l'homme et une condition préalable à la justice sociale sans laquelle le développement transformateur ne pourrait avoir lieu. Le Public Health Institute soutient également l'un des préceptes clés du Programme d'action, à savoir que la jouissance par les femmes du droit à la santé revêt une importance cruciale pour leur vie et leur bien-être, ainsi que pour leur aptitude à participer à toutes les activités publiques et privées. Mettons à profit les enseignements collectifs tirés des deux décennies de travail autour du Programme d'action de Beijing pour contribuer à un programme de développement progressif pour l'après-2015 qui affirme et protège les droits des femmes adultes, des jeunes femmes et des filles.

Nous constatons les progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes au cours des deux décennies qui ont suivi Beijing. Par exemple, la création d'ONU-Femmes en 2010 a permis de mettre clairement en évidence les questions des femmes aux Nations Unies. Aujourd'hui, un nombre record de pays sont parties à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Cependant, malgré ces importants progrès vers l'égalité des sexes, beaucoup des mêmes obstacles qui existaient en 1995 continuent de menacer la santé et le bien-être des femmes, en particulier des jeunes femmes et des filles. Les femmes et plus particulièrement les jeunes femmes, les adolescentes, les femmes âgées et les lesbiennes, les bisexuelles ou les transgenres continuent d'avoir un accès différent et inégal aux ressources sanitaires de base. Il subsiste une grande discrimination à l'égard des jeunes femmes et des filles en matière d'accès aux services de nutrition et de santé. Les femmes dans de nombreux contextes sont victimes de violations des droits de l'homme liées au mariage et à la grossesse précoce, aux pratiques traditionnelles néfastes et aux violences sexuelles. Les femmes, en particulier les adolescentes, sont confrontées à des obstacles de taille en matière d'accès aux méthodes modernes de planification familiale et aux services appropriés pour les jeunes afin d'assurer leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de procréation.

Le VIH/sida continue d'être l'un des plus grands problèmes de santé pour les femmes. Sur les 33 millions de personnes vivant avec le VIH dans le monde, près de la moitié sont des femmes. En Afrique subsaharienne, trois quarts des jeunes vivant avec le VIH ont entre 15 et 24 ans. Les travailleuses du sexe, les toxicomanes et les transgenres sont exposés à des facteurs de risque de transmission du VIH aggravants qui les éloignent davantage de l'action mondiale contre le VIH et le sida.

Dans de nombreux pays, les jeunes femmes connaissent les hausses les plus rapides des taux d'infection au VIH. La prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant fait défaut dans diverses régions. Il existe peu de prestataires bien formés pour fournir des médicaments contre le VIH aux filles.

Cette importante génération de jeunes n'a pas accès à l'éducation sexuelle complète, ce qui la rend plus vulnérable aux grossesses non désirées et précoces,

aux maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH, et aux avortements dangereux. Environ 16 millions de filles âgées entre 15 et 19 ans à l'échelle mondiale et quelque 1 million de filles de moins de 15 ans accouchent chaque année, la plupart dans les pays à revenus faibles et intermédiaires. Et chaque année, quelque 3 millions de filles âgées entre 15 et 19 ans subissent des avortements dangereux. Les adolescentes âgées entre 15 et 19 ans sont deux fois plus susceptibles de mourir pendant la grossesse que les femmes de plus de 20 ans, tandis que les filles de moins de 15 ans sont cinq fois plus susceptibles de mourir pendant la grossesse. Et les complications pendant la grossesse et l'accouchement sont la deuxième cause de décès chez les filles âgées entre 15 et 19 ans à l'échelle mondiale. De plus, les bébés nés de mères adolescentes sont exposés à un risque considérable.

Jusqu'à 60 % de femmes et de filles sont exposées à la violence au cours de leur vie et donc à un risque accru d'homicide, de suicide, de mortalité maternelle, de violence physique, de handicap, de grossesse non désirée, d'avortement dangereux, de toxicomanie et d'alcoolisme et de maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH. La grossesse augmente le risque de violence familiale pour de nombreuses femmes, en particulier les jeunes. La relation entre le VIH/sida et la violence contre les femmes et les filles est cyclique et particulièrement problématique : les femmes qui subissent des violences courent plus le risque d'être séropositives et les femmes séropositives sont plus exposées aux violences.

Les femmes et les filles sont de plus en plus sujettes aux maladies non transmissibles, notamment le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires chroniques et les maladies respiratoires. Il y a une importante incidence de la vague de maladies non transmissibles sur la problématique hommes-femmes. Par exemple, le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus sont les formes les plus répandues de maladie chez les femmes par opposition au cancer de la prostate et au cancer du poumon chez les hommes. Un nombre croissant succombe à des blessures, certaines liées à la consommation d'alcool. La grande disponibilité du tabac, de l'alcool et des aliments préparés et la difficulté de trouver des lieux pour exercer en toute sécurité contribuent à la vague croissante de maladies et d'invalidité dues à ces infections. Les femmes et les filles, à travers le cycle de vie, sont plus exposées que jamais, indépendamment de la richesse ou du lieu.

La santé mentale est une préoccupation croissante chez les femmes, en particulier les adolescentes. La dépression et le suicide sont des réactions aux grossesses non désirées ou pour celles qui n'ont pas accès, ou ont un accès limité, aux services d'avortement légal et sans risque, à la contraception d'urgence ou aux services sociaux et de santé mentale. De plus, peu de services de santé mentale sont accessibles aux femmes victimes de violence sexuelle ou de violence sociale, comme en témoigne la forte hausse des féminicides à travers le monde.

D'excellentes recherches ont été menées au cours des 20 dernières années sur les approches efficaces pour améliorer la santé des femmes. Des informations précises sur l'état de santé des femmes et des filles et des informations destinées aux décideurs et aux prestataires de soins de santé sur les interventions éprouvées épargnant la vie des femmes ne sont pas universellement disponibles. Les décideurs, les prestataires de soins de santé, les établissements médicaux et les agents de santé en première ligne ont tous besoin d'avoir accès aux meilleures pratiques en matière

de santé des femmes, des adolescentes et des filles afin qu'ils puissent fournir les meilleures prestations de santé.

Même lorsque ces soins sont disponibles, leur coût est souvent au-dessus des moyens des femmes et des filles. Beaucoup de femmes et de filles sont contraintes à la pauvreté ou à des pratiques dangereuses telles que le commerce du sexe pour payer leurs soins de santé ou fournir des soins à d'autres membres de leur famille.

Les ressources qui sont nécessaires à la recherche et à l'élaboration de nouvelles approches en matière de santé des femmes font défaut et il subsiste d'importantes questions réglementaires et culturelles qui entravent la disponibilité et l'utilisation de technologies qui pourraient permettre aux femmes de vivre plus longtemps et en meilleure santé. Souvent, les femmes ne sont pas en mesure de négocier l'utilisation des technologies de la santé avec les membres de leur famille. Par conséquent, il faut accorder la priorité aux options que les femmes et les filles peuvent utiliser elles-mêmes.

Beaucoup de femmes n'ont toujours pas accès à l'éducation et à la formation nécessaires pour devenir des prestataires de soins de santé ou des dirigeantes dans les secteurs des soins de santé et de la santé publique. Dans certains endroits, les professions de la santé sont tout simplement inaccessibles aux femmes, alors que dans d'autres, il y a un plafond de verre qui les empêche d'atteindre des niveaux supérieurs de responsabilité et de réalisation.

Par conséquent, nous appelons les Nations Unies et les États Membres à :

Veiller à ce que le droit des femmes adultes, des jeunes femmes et des filles à une vie saine soit intégré dans les objectifs de développement pour l'après-2015, conformément aux recommandations du Groupe de travail ouvert;

Signer et ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;

Allouer des ressources conséquentes à l'analyse des déterminants sociaux auxquels sont confrontées les femmes, les jeunes femmes et les filles et qui les empêchent d'atteindre le plus haut niveau possible de santé physique et mentale;

Créer un accès universel aux services médicaux et de prévention nécessaires dans chaque pays, en veillant à atteindre d'abord les plus marginalisés et les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes femmes et les filles;

Élaborer des plans pour traiter les principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles chez les femmes et les filles à travers le cycle de vie;

Veiller à ce que les femmes et les filles aient les informations et les outils nécessaires pour se protéger contre les maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH, et les moyens de mener une vie saine et productive en cas d'infection;

Accorder une plus grande attention à la documentation et à la promotion des approches éprouvées pour améliorer la santé de toutes les femmes et des filles, notamment celles issues de groupes marginalisés;

Fournir les financements nécessaires pour développer de nouvelles technologies axées sur les femmes, et les mettre à leur disposition, à un coût équitable qui font avancer la santé des femmes et des filles;

Élaborer des programmes et des politiques qui rendent possibles la formation et l'emploi des femmes dans les professions de la santé, à tous les niveaux, y compris le plus élevé;

Veiller à ce que toutes les femmes et les filles jouissent pleinement des droits et en matière de sexualité, de procréation et de santé.
